

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 21 mars 2024

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Jean-Marie MIGNOT pouvoir à Nicolas BALOT
Jean-Jacques MORLAY pouvoir à Laurent LAFAYE
Laure ROUBERTIE pouvoir à Gilbert ROUSSEAU

Étaient absents excusés :

Jean-Marie MIGNOT, Jean-Jacques MORLAY, Laure ROUBERTIE, Céline DUPUY-LEGRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert ROUSSEAU

N°2024/D/018 - Objet : Affectation du résultat 2023 Budget principal

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal la démarche d'affectation du résultat 2023, pour le budget général :

BUDGET GENERAL

Affectation du résultat

Section de fonctionnement **2023**

Dépenses	7 695 931,67
Recettes	7 979 512,68

Résultat de l'exercice	283 581,01
Résultat antérieur (002)	1 961 281,79

Résultat cumulé	2 244 862,80
------------------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses	1 846 472,47
Recettes	1 049 772,24

Résultat de l'exercice	-796 700,23
Résultat antérieur (Cptes. 1068 +/- 001)	102 323,15

Résultat cumulé	-694 377,08
------------------------	--------------------

Reste à réaliser dépenses	857 338,99
Restes à réaliser recettes	305 459,42
Solde des restes à réaliser	-551 879,57

Besoin de financement section Investissement	-1 246 256,65
---	----------------------

A F F E C T A T I O N	
Résultat d'investissement reporté (001)	-694 377,08
Couverture du besoin de financement d'investissement crédit au 1068 BP	1 246 256,65
Résultat reporté à la section de fonctionnement (002)	998 606,15
Résultat global reporté	998 606,15

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2023 comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de **1 246 565,65 €**
- A la section d'investissement - 694 377,08 € (compte 001)
- A la section de fonctionnement conservation du solde de **998 606,15 €** (compte 002)
-

- de reprendre ces résultats au budget primitif 2024.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 27 mars



Le Maire,

Gaston Chassain
Gaston CHASSAIN.